

Les impacts sur l'aménagement

AMÉNAGEMENT : UNE AUTRE CONCEPTION DU TERRITOIRE

Paris Terres d'Envol est un établissement public territorial (EPT) du Grand Paris, comprenant Aulnay-sous-Bois, Drancy, Dugny, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Sevran, Tremblay-en-France et Villepinte en Seine-Saint-Denis. Directement concerné par l'implantation d'EuropaCity dont il est limitrophe, il veut démontrer, au-delà d'une lecture critique de ce projet, les vertus d'une vision d'avenir alternative, porteuse de dynamiques et d'équilibres durables.

EuropaCity prétend incarner une conception avant-gardiste de la ville et du territoire. Face à ce concept, l'établissement public territorial a donc demandé à David Mangin, Grand prix de l'urbanisme 2008, de développer son regard critique sur l'aménagement du quart nord-est du Grand Paris. Cette analyse démontre à l'échelle internationale, métropolitaine et locale, les potentiels d'un schéma durable face aux inconvénients d'une mégastucture extraterritoriale.

EUROPACITY, MODÈLE ANTI-URBAIN

« L'idée d'associer des programmes de toute nature est porteur d'une véritable innovation sociale, économique, urbanistique, architecturale, mais à condition qu'ils soient connectés aux tissus urbains et sociaux ». – Grand Paris : non à la logique financière, Le Monde du 9 juin 2016.

Analysant le projet EuropaCity, David Mangin en relève trois caractéristiques qui contredisent son caractère urbain :

- le surdimensionnement : hors d'échelle, EuropaCity risque de cannibaliser à la fois les activités existantes, les autres projets du territoire et les financements publics ;
- l'ignorance des dynamiques urbaines et territoriales préexistantes et l'absence de synergies avec elles ;
- l'auto-centrage du projet perpétuant le modèle néfaste de l'urbanisme de plaques caractéristique du XX^e siècle.

UN PROJET AVEC ET POUR LE TERRITOIRE

À l'inverse d'EuropaCity, David Mangin est parti du territoire. Ses réalités d'aujourd'hui et ses potentialités, permettraient d'esquisser un tout autre scénario de développement.

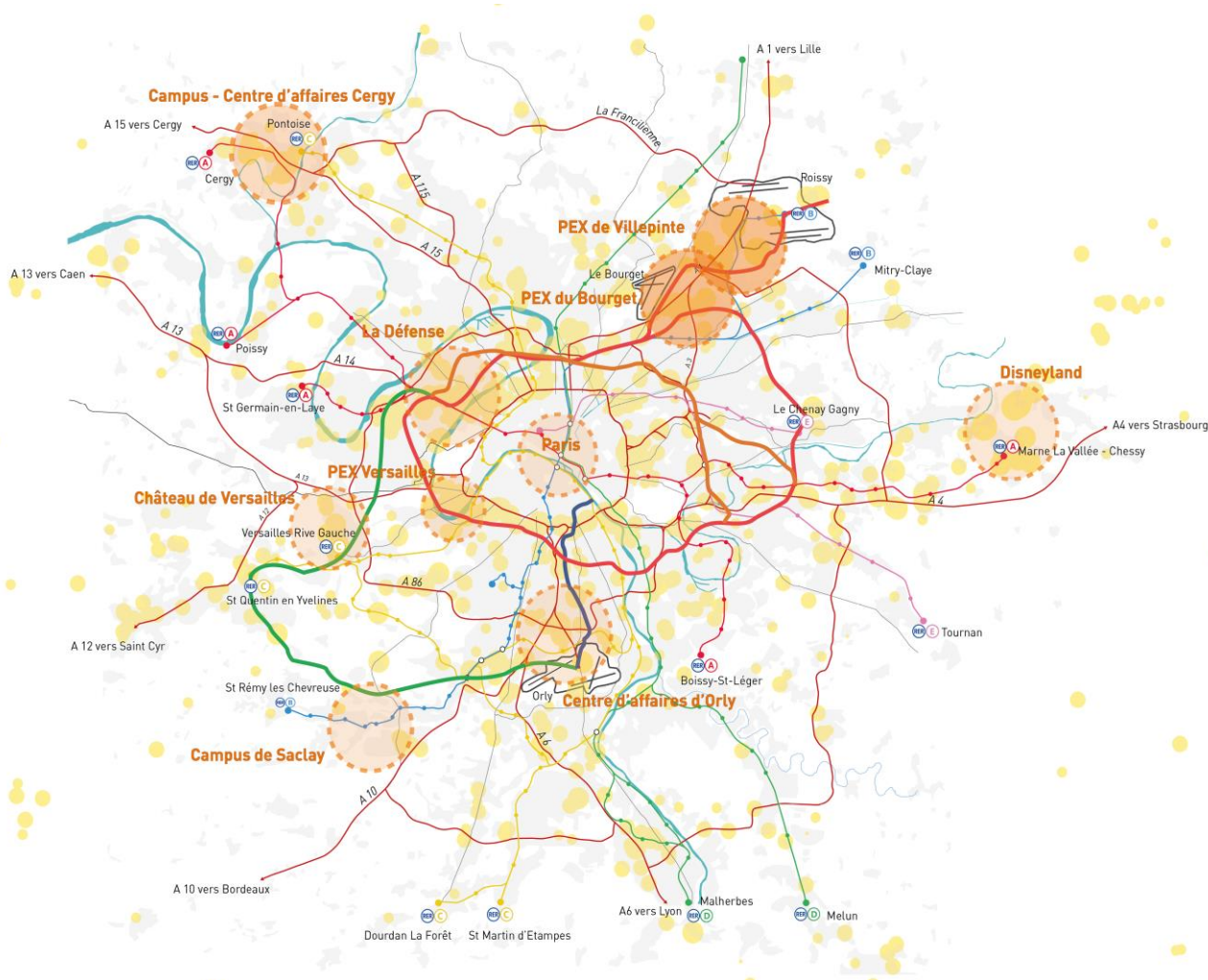
Dans ce scénario, le développement s'appuierait sur l'hybridation des atouts existants et des projets formulés localement à deux niveaux indissociables : les grands sites d'attractivité et les projets, intégrés au tissu urbain.

Ces différents sites sont largement reliés les uns aux autres par les lignes 16 et 17 du Grand Paris, mais à l'inverse d'EuropaCity, les différentes gares sont situées en milieu urbain et profitent à l'ensemble des populations et activités environnantes. L'investissement se justifie donc autant par les besoins actuels que par les perspectives ouvertes par les différents projets connectés au sein du territoire.

LES GRANDS SITES, VECTEURS D'ATTRACTIVITÉ INTERNATIONALE ET DE DYNAMISATION LOCALE EXISTENT

Le territoire est déjà riche de trois sites de projets majeurs. Sur deux d'entre eux Le Bourget et Villepinte –Tremblay-en-France (voir carte ci-dessous) les projets sont déjà engagés ; pour le troisième, les terrains PSA à Aulnay-sous-Bois, celui-ci est en cours d'élaboration.

Tous bénéficient, contrairement à EuropaCity, d'un ancrage véritable dans le territoire, conforté par les projets de transport en cours. À l'avenir, ils y joueront un rôle structurant à travers leur triple rayonnement international, métropolitain et local, si EuropaCity n'opère pas les efforts déjà consentis et les investissements déjà consacrés. Les grands sites démontrent, eux, par ailleurs, que ces trois échelles de projet peuvent être parfaitement conciliées.



LES DEVELOPPEMENTS AUTOUR DE L'AEROPORT PARIS-LE BOURGET

Les acquis :

Ce site s'impose naturellement comme un des principaux pôles métropolitains du Grand Paris avec :

- le premier aéroport d'affaires européen et le Musée de l'Air et de l'Espace ;
- l'accueil de grands événements périodiques ou exceptionnels tels que le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace ou la COP 21 ;
- le bénéfice d'une marque à forte notoriété.

Les perspectives de projet :

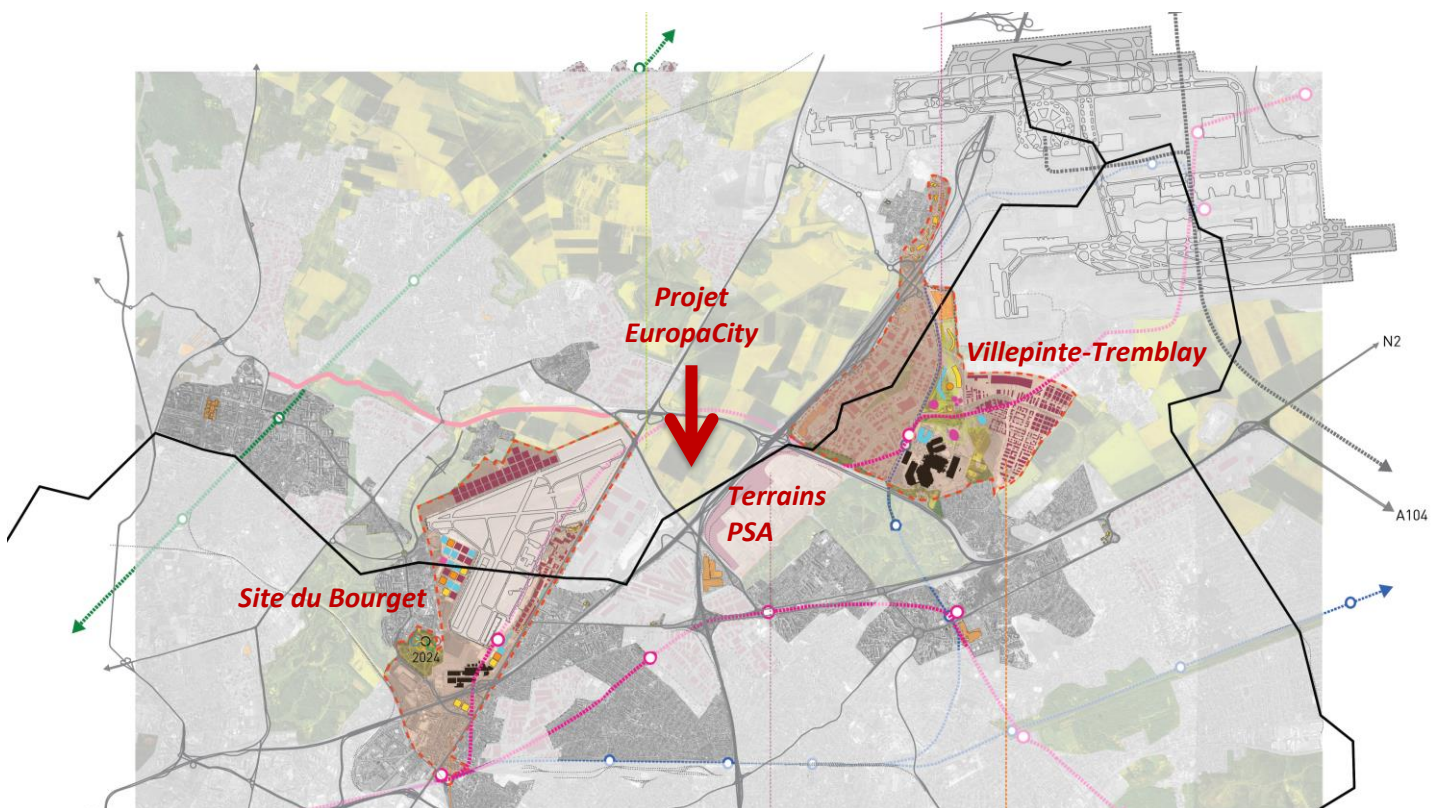
Le projet développé autour du Bourget intègre différentes composantes programmatiques inscrites dans le contexte urbain et ouvertes à son espace public :

- un cluster aéronautique ;
- un pôle loisirs-culture-commerces intégrant le Musée de l'Air et de l'Espace modernisé, relié au Parc des congrès et d'exposition, à un pôle tertiaire de 40 000 m² ainsi qu'à l'aéroport d'affaires.

Il pourrait d'ailleurs s'enrichir dans le cadre de la candidature de Paris aux jeux olympiques 2024 d'un centre des médias ultérieurement réversible et d'équipements associés.

Cette ambition internationale et métropolitaine constitue simultanément une opportunité majeure de requalification de l'environnement de la RN2. L'axe de circulation y gagne un nouveau statut valorisant l'ensemble du contexte urbain.

Détail des projets du Bourget et de Villepinte-Tremblay-en-France



Zoom sur le site du Bourget




-Aéroport d'affaires du Bourget
-Zone d'accueil d'entreprises


-Secteur d'entrée de l'aéroport
-Cluster de l'aéronautique
-Équipement mixte à Gonesse


-Secteur d'entrée de l'aéroport
-Cluster de l'aéronautique


-Musée de l'air et de l'espace
-Cluster de l'aéronautique


-Zone de l'aéroport du Bourget
-Secteur d'entrée de l'aéroport
-Cluster de l'aéronautique


-Plaine événementielle
de la Courneuve
-Les JO 2024
-Équipement mixte à Gonesse

VILLEPINTE-TREMBLAY-EN-FRANCE

Les acquis :

Le projet développé autour du pôle Villepinte-Tremblay-en-France articule le potentiel et l'image d'un aéroport international avec des fonctions urbaines métropolitaines et locales :

- la présence de l'aéroport Paris- Charles de Gaulle
- l'attractivité du Parc des Expositions Paris Nord Villepinte et du Parc d'activités Paris Nord 2 associés à un important pôle hôtelier.
- la présence du centre commercial Aéroville

Les perspectives de projet :

Le projet inclut trois initiatives de nature complémentaire:

- le Parc d'Activités Aérolians
- le quartier du Colisée (Sports Loisirs Culture)
- le Comet, projet de TCSP irriguant les zones d'activités entre le PIEX et l'aéroport

TERRAINS PSA AULNAY

Ce site emblématique pourra constituer le lien majeur entre l'est et l'ouest de Paris Terres d'Envol. Dans son PLU la ville d'Aulnay-sous-Bois a inscrit une Opération d'Aménagement Programmée.

En effet, la fermeture de l'usine PSA, qui occupait 187 ha, donne l'occasion de repenser la configuration de la partie nord de la ville avec la création d'un nouveau quartier. Ce secteur présente un caractère stratégique et attractif de par sa position actuelle qui, à terme, sera renforcée par sa proximité avec la future gare du Grand Paris Express d'Aulnay-sous-Bois. Il s'agit de permettre l'émergence d'un projet cohérent sur l'ensemble du site qui favorise l'hybridation fonctionnelle : conjuguer l'implantation d'entreprises permettant la création d'emplois à court terme et les réflexions stratégiques sur l'évolution du site à moyen et long terme qui implique de trouver une cohérence sur l'évolution du site, aussi bien sur le plan économique qu'en termes d'aménagement. Les orientations d'aménagement définies dans le PLU d'Aulnay-sous-Bois visent à encadrer et favoriser la mise en place d'un projet urbain ambitieux, afin de restructurer cet espace à fort potentiel.

DES « PROJETS POUR TOUS »

À côté de ces programmes majeurs, il est nécessaire de renforcer et développer, de Sarcelles à Tremblay-en-France, les centralités autour des stations existantes et projetées, fédérant des programmes hybrides. Le temps des « maisons de la culture » est révolu, mais la sensibilisation du public au théâtre, au cinéma, à la musique, aux arts plastiques ou au débat est plus que jamais d'actualité. Il devient alors intéressant de proposer des projets multiprogrammes, à rayonnement local et régional. Mêlant les formes d'expression, ils désinhibent certains publics et laissent entrevoir un modèle économique viable, dans un contexte où les finances publiques sont plus que contraintes. Tel le 104 à Paris, qui offre des exemples de ces programmes ludiques, culturels, sportifs, à l'échelle des territoires et à proximité des réseaux déjà existants.

UNE CHRONOLOGIE DE PROJET

La construction de la ville s'inscrit dans le long terme mais, elle s'accompagne aussi d'actions de moyen terme qui amorcent le changement, exactement dans le même laps de temps que celui annoncé pour EuropaCity.

Le phasage général permet de :

- mobiliser l'action publique autour des sites existants déjà desservis et fiables aux quartiers et aux besoins de vie des populations ;
- développer des centres de loisirs et commerces « hybrides » dans les villes ;
- optimiser les stations RER, TER et GPE, avec des centres de loisirs et culture aux échelles communales sur l'ensemble du territoire et des trois départements ;
- développer et accompagner les mutations des zones d'activités.

